



18/01/2016 13:37:00

Hollande veut encourager les créations d'entreprises

PARIS, 18 jan 2016 (AFP) - Le président François Hollande a annoncé lundi son intention de favoriser la création d'entreprises en France, en instaurant un "nouveau régime" pour les entrepreneurs et en revoyant le système de qualifications nécessaires pour exercer certains métiers.

"Toutes les formes d'entrepreneuriat doivent être encouragées et nous devons libérer dans notre pays la capacité de création", a déclaré M. Hollande lors de ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi.

Cette capacité "est considérable, elle est particulièrement vive et dynamique dans les quartiers de nos villes et notamment chez ceux que l'on pense toujours plus loin du marché du travail", a souligné le chef de l'Etat.

Dans cette optique, il a annoncé plusieurs mesures.

"Tous les entrepreneurs, quel que soit leur statut, et les artisans, bénéficieront de la simplicité d'un nouveau régime", a-t-il annoncé.

"Ils pourront d'autant plus facilement faire le choix qu'une option fiscale - la plus appropriée à leur activité - leur sera proposée, leur permettant d'aller vers le régime réel ou le régime du forfait" pour leur imposition, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, "le régime du portage salarial sera assoupli pour permettre à chacun de proposer ses services aux entreprises ou aux particuliers sans (...) avoir à créer une entreprise" dans l'immédiat, a-t-il indiqué.

"Développer le travail indépendant et la création d'entreprise, ce n'est pas mettre en cause le travail salarié, c'est donner à celles et ceux qui ne trouvent pas de débouchés une voie supplémentaire sur le marché du travail et de réussir", a encore déclaré M. Hollande.

Il a indiqué avoir demandé au ministre de l'Economie Emmanuel Macron "de reprendre le système de qualifications pour le rendre plus lisible et plus cohérent", estimant que certaines qualifications exigées pour certains métiers dépassaient l'objectif consistant à garantir la santé et la sécurité du consommateur et du travailleur.

M. Macron avait annoncé dès le mois de décembre son intention de revoir ces qualifications, ce qui a suscité l'inquiétude auprès de nombreux artisans.

edy/fpo/it